MINEDUC

- proces-Verbal

12-11. 1374

32P



#### PROCES ( / ERBAL

## DE LA CINQUIEME REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DU FESTIVAL TENUE A KADUNA NIGERIA, LE 12 NOVEMBRE 1974.

#### <u>M</u>embres présents :

Le Chef Anthony Enahoro,

M. Alioune Sene, Ministre des Affaires Culturelles, Sénégal.

M. Bai T. Moore, Libéria.

M. Earl Cameron, Acteur et Metteur en scène.

Le Dr G. Alakija, Professeur, Brésil.

M. Arnold K. Simuchimba, Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, Zambie.

M. Taitta Towett Ministre des Coopératives et Services Sociaux, Kenya.

M. John Moriarty, Australie.

M. Yusuf El Sidai, Ministre de la Culture, République Arabe d'Egypte.

M. Jules Hie Nea, Ministre des Affaires Culturelles.

Mlle Lynette Dolphin, Ministre de l'Information, Georgetown Guyane.

M. Jacques Rabemananjara, Paris.

Le Dr Alioune Diop.

- Président
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Francophone I
- Représentant le Vice-Président de l'Afrique occidentale Anglophone.
- Vice-Président Royaume Uni et Irlande.
- Vice-Président Amérique du Sud.
- Vice-Président Afrique Australe.
- Vice-Président Afrique Orientale (Communauté).
- Représentant le Vice-Président de l'Australasie.
- Vice-Président Afrique du Nord.
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Francophone II.
- Représentant le Vice-Président Antilles.
- Représentant le Vice-Président, Europe.
- Secrétaire Général.

. . . . . . . . / . .

#### I. SEANCE D'OUVERTURE

La séance est ouverte à 09h.30.

- (i) Dans son discours inaugural, le Gouverneur de l'Etat du Centre Nord du Nigeria, le Général Abba Kyari, souhaite la bienvenue aux délégués venus à cette séance d'ouverture du Comité International du Festival, séance qu'il qualifie d'historique car c'est la première fois qu'une réunion du CIF se tient hors de Lagos.
- (ii) Le Gouverneur rappelle au Comité que l'Etat du Centre Nord est en relations constantes avec le CIF en ce qui concerne les préparatifs du Festival de I975. Il précise que c'est à Kaduna que se déroulera la Fantasia. On la prépare dans son Etat comme dans les cinq autres Etats du Nord du Nigéria et un Secrétariat de la Fantasia fonctionne à Kaduna.
- (iii) Le Gouverneur considère que la Fantasia ajoutera un élément important à l'ensemble culturel nigérian lors du Festival de 1975. Il précise qu'environ 3.500 chevaux et chameaux et 3.500 cavaliers et chameliers participeront chaque fois au spectacle dont le fond sonore sera assuré par 9000 musiciens (trompettes et tam-tams) et par des danseurs.
- (iv) Le Gouverneur ajoute encore que l'on s'occupe de l'hébergement des visiteurs à Kaduna pour le Festival. Il précise qu'ils auront à leur disposition environ 5000 maisons meublées et un hôtel de classe Internationale de plus de 300 chambres.
  - (v) Finalement le Gouverneur remercie le Président et les membres du CIF de l'avoir invité à ouvrir la réunion et souhaite au Comité des délibérations couronnées de succès.
- (vi) Le Président, prenant alors la parole, complimente le Gouverneur sur la haute qualité de son discours et le remercie tout particulièrement de ses promesses de contribuer au succès du Festival.

Le Gouverneur se retire ensuite.

. . . . . . / . . .

#### II. DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT

- (i) Le Président exprime ses voeux de bienvenue aux délégués venus assister à la 5ème réunion du Comité International du Festival.
- (ii) Le Président souligne l'importance de cette réunion qu'il qualifie de "session d'affaires" car c'est peut-être la dernière réunion permettant au Comité de prendre des décisions effectives ou d'importance majeure concernant l'organisation du Festival qui aura lieu dans un an environ.
- (iii) Au nom du Comité le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui siègent pour toute la première fois comme représentants de leurs zones et à ceux qui prennent la place de vieux amis.
- Le Président félicite le FRELIMO des change-(iv) ments politiques survenus dans les mouvements de Libération depuis la dernière réunion du CIF. Il se réjouit du succès spectaculaire remporté en obtenant l'autonomie au Mozambique. Il souhaite aussi la bienvenue au Vice-Président de la zone d'Afrique de l'Est (Communauté), M. Taitta Towett, Député, Ministre de l'habitat et des services Sociaux du Kenya, qui remplace un vieil ami et collègue, M. Masinde Muliro, Député, maintenant Ministre des Travaux Publics du Kenya. Le Président prie le nouveau Président de transmettre au nom du Comité les remerciements de tous les membres à M. Muliro pour les contributions si constructives qu'il a apportées lors des réunions précédentes.
  - (v) Il souhaite encore la bienvenue au Vice-Président de la zone d'Afrique Occidentale (Francophone) II, le Ministre des Affaires Culturelles de la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Jules Hie Nea, ainsi qu'au Vice-Président de la zone d'Afrique du Nord, M. Yusuf El Sidai, Ministre de la Culture, République Arabe d'Egypte, et à tous les membres de leurs délégations respectives.

000000/0000

- (vi) Le Président regrette que le Vice-Président de la zone d'Afrique Centrale II ne soit pas présent à la réunion. Il souhaite la bienvenue au Haut Commissaire d'Australie au Nigéria, M. Bray, et au Représentant de la Mission Diplomatique de la République Cubaine, Senor Carlos Sancez, qui sont venus à la réunion pour y verser les droits d'inscription de leur pays respectif.
- (vii) Le Président invite enfin les délégués à examiner l'ordre du jour très chargé qui leur est proposé et espère que le Comité pourra mener ses débats rapidement. Il déclare que la réunion est maintenant ouverte et demande le versement des droits d'inscription et des dons. Les versements suivants sont alors effectués.
  - (i) Cameroun Droit d'inscription \$ 10.000 Don ..... \$ 10.000
  - (ii) Haîti Droit d'inscription \$ I0.000
  - (iii) Trinidad et Tobago :-
    - Droit d'inscription \$ I0.000
  - (iv) Australie Droit d'inscription \$ 10.000
  - (v) Cuba Droit d'inscription \$ I0.000

## III. POINT 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, HORAIRE DES SESSIONS ET PROGRAMME SOCIAL.

- (a) Document 063 Projet d'ordre du jour
- (b) <u>Document 064 Notes explicatives sur</u>

  <u>l'ordre du jour</u>. Le Président explique le contenu
  des deux documents soumis au Comité qui les étudie et les
  adopte.
- (c) <u>Document 065 Horaire des sessions</u>

  Le Comité <u>étudie</u> le document et y apporte les amendements suivants :

Jeudi I4 novembre :-

La session du matin est annulée pour permettre au Comité de rendre une visite de politesse à son Altesse l'Emir de Zaria.

. . . . . . . / . . . . .

La session de l'après-midi est fixé à 15 heures. Le Comité adopte ensuite le document.

(d) <u>Document 066 Programme social et culturel</u>
Le Comité examine le document 066 et y apporte les amendements suivants :

Mardi I2 nov. La projection du film de promotion est annulée, le film n'étant pas disponible.

Mercredi I3 nov. La représentation du groupe théâtral de l'Université Ahmadu Bello est annulée et remplacée par une réception offerte par le Secrétariat de la Fantasia.

Jeudi I4 nov. Une réception par l'Emir de Zaria remplace le programme prévu.

Vendredi I5 nov. Le programme débutera à 8 heures au lieu de 7h.30.

Dimanche I7 nov. Le départ pour Kaduna aura lieu à I5 heures.

Lundi I8 nov. Une visite de politesse faite à I0 heures au Gouverneur Militaire de l'Etat du Centre Nord ouvrira le programme de la journée.

Le Comité <u>adopte</u> alors le document ainsi amendé.

#### IV. AJOURNEMENT

Le Comité s'ajourne à IOh.05 afin de permettre aux électriciens de remédier à une panne des appareils d'enregistrement.

#### V. <u>SESSION DE L'APRES-MIDI</u>

La séance reprend à 16h.55. Le Président s'excuse du retard et explique que le système d'enregistrement ne marchait pas bien et qu'il fallait avoir un bon enregistrement pour pouvoir préparer le procès verbal de la réunion et le distribuer dans les différent zones.

#### VI. POINT 3 - RAPPORTS DE ZONE

(a) Le Président invite les Vice-Présidents à présenter leurs rapports respectifs afin que le Comité soit exactement au courant du stade actuel des préparatifs dans les différentes zones. Les zones présentent neuf rapports écrits et trois rapports oraux comme suit :

......

#### Rapports écrits

Afrique Australe
Royaume Uni et Irlande
Afrique Occidentale Anglophone
Afrique Occidentale Francophone I
Afrique Occidentale Francophone II
Amérique du Sud
Australie
Antilles
Afrique de l'Est (Communauté)

#### Rapports oraux

Europe Afrique Centrale Afrique du Nord

#### (b) Résumé des Rapports

Le Président résume comme suit les points soulevés par les rapports de zone.

- (i) Communications On demande instamment au Secrétariat d'améliorer les moyens de contact et le système de communications avec les diverses zones et en particulier avec la zone d'Australasie afin d'examiner sa demande pour qu'on lui accorde une place spéciale à l'exposition photographique au Festival.
- (ii) <u>Utilisation du tabac à fumer et à priser</u>

  On demande au Secrétariat de prendre note de cette question et de l'exposer aux experts qui décideront où cela doit figurer dans les expositions.
- (iii) <u>Inscription des pays participants</u>

  L'opinion générale est en faveur d'une somme donnée que paieraient tous les pays désireux de participer au Festival afin de prouver leur engagement vis-à-vis du Festival.
- (iv) Hébergement durant le Festival Le Président suggère que les pays participants fassent connaître en temps utile le nombre de personnes venant au Festival afin de prévoir leur hébergement.

- 7 -

(v) <u>Conférence culturelle</u> - Le Président dit que la question de participation du Nigéria aux Conférences culturelles sera soumise à la conférence des Commissaires d'Etat nigérians.

(vi) <u>Timbres-poste commémoratifs</u> - Il est décidé que les pays concernés envoient des exemplaires des diverses valeurs de leurs timbres commémoratifs au Secrétariat pour ses archives.

La réunion est ajournée à 18h.45.

#### 2ème FESTIVAL MONDIAL DES ARTS NECRO-AFRICAINS

# PROCES VERBAL DE LA CINQUIEME REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DU FESTIVAL TENUE A KADUNA NIGERIA, LE 13 NOVEMBRE 1 9 7 4

#### Membres présents :

Le Chef Anthony Enahoro,

M. Alioune Sène, Ministre des Affaires Culturelles, Sénégal.

M. Bai T. Moore, Libéria.

M. Earl Cameron, Acteur et Metteur en scène

Le Dr. G. Alakija, Professeur, Brésil.

M. Arnold K. Sumuchimba, Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, Zambie.

M. Taitta Towett, Ministre des Coopératives et Services Sociaux, Kénya.

M. John Haugie, Ministre de la Culture Papouasie/Nouvelle Guinée.

M. Yusuf El Sidai, Ministre de la Culture, République Arabe d'Egypte.

M. Jules Hie Nea, Ministre des Affaires Culturelles, Côte d'Ivoire.

Le Dr. Heradi Bin Herdi, Service des Arts et de la Culture, Kinshasa, Zaîte.

Melle Lynette Dolphin, Ministère de l'Information, Georgetown, Guyane.

M. Jacques Rabemananjara, Paris.

Le Dr. Alioune Diop

- Président
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Francophone I
- Représentant le Vice-Président de l'Afrique Occidentale Anglophone
- Vice-Président Royaume Uni et Irlande.
- Vice-Président Amérique du Sud.
- Vice-Président Afrique Australe.
- Vice-Président Afrique Orientale (Communauté)
- Représentant le Vice-Président de l'Australasie.
- Vice-Président Afrique du Nord.
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Francophone II
- Représentant le Vice-Président Afrique Centrale II
- Représentant le Vice-Président Antilles.
- Représentant le Vice-Président Europe.
- Secrétaire Général.

1. REPRISE DE SEANCE. La séance s'ouvre à 10h.10

Le Comité établit comme suit les points à discuter lors de la session de ce jour:

Les Points 4 à 8 et 11 et 12, dans l'ordre numérique.

2. POINT 4 - RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES PREPARATIFS FAITS A L'INTERIEUR DU NIGERIA

Le Président fait au Comité le rapport suivant sur les préparatifs faits à l'intérieur du Nigéria:

- Théâtre National: On espère que le Théâtre National sera terminé en Avril 1975 et il se pourrait que le Comité puisse utiliser les salles de conférences pour la dernière réunion du Comité International du Festival avant le Festival.
- b) Lieux des manifestations Document 069 Le Président précise que les lieux des manifestations du Festival restent les mêmes:

  Lagos et Kaduna. Le Document 069 donne des détails sur les lieux des manifestations au moment du Festival:
  - i) Le grand Auditorium de 5.000 places du Théâtre National.

    La scène de cet Auditorium peut être utiliséede deux
    façons: ou bien comme une scène classique avec une avantscène ou bien l'auditorium devient une arène en forme de
    cirque,
  - ii) La Salle de Conférences du Théâtre National avec ses 1.600 places possède une scène plus petite pouvant être utilisée avec ou sans avant-scène,
  - iii) Le Glover Hall d'environ 1.500 places possède une scène,
    - iv) La Salle de Réunions du King's College pouvant accueillir environ 2.000 spectateurs a une scène avec avant scène,
    - v) La Salle Hailé Sélassié de l'Université de Lagos avec ses 2.000 places offre une scène de 18m x 11m pouvant être utilisée avec ou sans avant-scène,
    - vi) Le Théâtre des Arts de l'Université de Lagos n'a que 600 places, une scène de 11m.50 x 5m.50 mais offre d'excellentes possibilités pour les représentations théâtrales.

vii) En dehors de ces salles on compte présenter des danses traditionnelles en plein air tant au Stade National qu'en d'autres lieux. Certaines de ces scènes en plein air seront équipées d'un système d'éclairage leur permettant d'être utilisées jour et nuit.

Le Président déclare que l'organisation générale des spectacles ne peut être entreprise sans avoir une idée exacte du type de participation que propose chaque pays et des moyens spéciaux dont il peut avoir besoin.

C'est la raison pour laquelle on a déjà envoyé des formulaires provisoires d'Inscription.

Les manifestations concernant la Littérature, le Cinéma et l'Habillement Moderne qui comprennent un élément compétitif assez important ne peuvent être préparées tant que les réglements des divers concours n'auront pas été arrêtés.

- Hébergement. Le Président réfère le Comité au Document 067 Annexe "C" qui précise que l'on disposera au Village du Festival d'environ 11.603 logements comprenant 27.177 chambres pouvant héberger environ 30.000 personnes à Lagos durant le Festival et d'environ 4.000 autres logements à Kaduna. Des accords sont également en cours pour faire venir un certain nombre de paquebots pour augmenter le nombre de ces logements.
- d) Formation d'hôtesses. Le Document 067 'D' informe le Comité que deux cours de Français sont en voie d'organisation. L'un est un cours pour 57 diplômés et étudiants nigérians d'une durée de 10 mois en France, l'autre pour environ 200 étudiants d'une durée de 12 mois au Nigéria. On compte également organiser la formation d'étudiants dans les langues espagnole, portugaise et arabe avant le Festival.
- e) <u>Comité de la Fantasia</u>: Le Président rappelle les détails qui ont été donnés sur le Comité de la Fantasia par le Gouverneur dans son discours.

- (e) <u>Comité de la Fantasia</u>: Le Président rappelle les détails qui ont été donnés sur le Comité de la Fantasia par le Gourverneur. dans son discours.
- (f) Comité des Régates Document 067 Anaexe "F"

  Rapport d'avancement des travaux sur les Régates traditionnelles

Le Président renvoie le Comité au Document 067 Annexe "F" concernant les Régates Traditionnelles. Le Document mentionne la création d'un Comité comprenant des Commissaires à la Culture de 8 Etats nigérians. Ceux-ci s'occupent de l'organisation des régates traditionnelles.

Le Comité des Régates a également mis en place un certain nombre de sous-comités chargés de s'occuper de questions précises comme l'infrastructure, les détails techniques concernant le spectacle et la présentation, les brochures et publications consacrées spécialèment à cette manifestation, l'hébergement des participants et le protocole. Certains de ces sous-comités se sont déjà réunis et ont envoyé des rapports qui seront discutés à la prochaine réunion du Comité des Régates Traditionnelles qui est prévue à Lagos pour le 23 novembre.

Le Comité <u>prend note</u> du rapport d'avancement des préparatifs à l'intérieur du Nigéria.

## 3. POINT 5 - DOCUMENT 068 - RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES EXPOSITIONS

Le Président suggère au Comité d'examiner les Annexes du Document à tour de rôle. Le Comité étudie donc :

Le Vice-Président de l'Afrique Occidentale (Francophone) II souhaite avoir des précisions sur le système prévu pour estimer les oeuvres d'art importées à des fin de taxes et de redevances douanières durant le Festival.

Le Président explique que les oeuvres d'art importées par le Comité soit pour lui-même soit pour l'Exposition ne seront pas sujettes à des taxes ou droits de douane.

Toutefois si des particuliers importent des oeuvres d'art pour les vendre avec profit lors du Festival, ils auront certainement à acquitter des taxes et des droits de douane.

Le Vice-Président de la Zone d'Afrique occidentale (Francophone) I suggère que les 3 dernières lignes du paragraphe 5 de l'Annexe 4 soient annulées ainsi que les 4 dernières lignes du paragraphe 6 de cette même Annexe. Les raisons justifiant cette suggestion étants

- (a) que le document ne doit pas représenter les idées d'une seule personne puisque le Comité avait déjà donné son approbation générale à l'octroi de prix lors du Festival.
- qu'il n'est pas utile que le document montre qui a préparé le règlement.
   Le Comité <u>adopte</u> le Document ainsi amendé.
- (ii) ANNEXE 5 EXPOSITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE TRADITIONNELS

  INSTRUMENTS: Le Vice-Président de la Zone d'Afrique de l'Est

  (Communauté) suggère qu'à la septième ligne du paragraphe

  "Définition et Objectif" le mot "primitives" soit remplacé par

  le mot "anciennes" pour mieux exprimer la pensée exacte du

  Comité. Le Comité accepte cette suggestion mais décide

  de reporter la discussion sur ce Document.
- Après examen de l'Annexe 6 et en particulier du paragraphe
  3 du Document, le Comité considère que de nombreux livres peuvent
  tomber dans plus d'une ou deux des catégories mentionnées.

  Pour répondre à ce genre de problèmes, le Comité décide de donner
  carte blanche au Secrétariat pour qu'il apporte les changements
  ou amendements nécessaires afin d'élargir certaines définitions
  données, et ceci pour toutes les Expositions.
- (iv) ANNEXE 7 EXPOSITION DE COSTUMES TRADITIONNELS

  Le Comité étudie cette Appeve. Les Vice-Présides

Le Comité étudie cette Annexe. Les Vice-Présidents de l'Afrique Occidentale (Francophone) II, des Antilles et de l'Afrique Occidentale (Anglophone) demandent des précisions sur ce que le document entend à la page 2 D par "Mannequins". Ils soulèvent également la question d'expositions statiques. Le Président répond qu'il y aura sans aucun doute une exposition statique utilisant des moulages. Quant aux mannequins vivants, il ajoute que le Nigéria les fournirait à tous les pays souhaitant présenter leurs collections de costumes traditionels lors du Festival.

En adoptant ce système on minimisera les problèmes de transport et de logement pendant le Festival.

En ce qui concerne la suggestion de réserver une joumée à chaque pays ou communauté participant le Comité décide de traiter sur la base de zones plutôt que de pays participants pour les costumes et les modèles car si l'on accordait une journée à chaque pays, le temps nécessaire au déroulement de toutes ces expositions dépasserait de beaucoup la durée du Festival.

Le Comité décide que les costumes seront apprtés par les pays participants et que les modèles seront fournis par le Nigéria.

Le Comité approuve l'Annexe.

## (v) ANNEXE 9 - EXPOSITION SUR LA CONTRIBUTION NOIRE A LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INVENTION.

Le Président rappelle au Comité que ses membres avaient été informés lors de la dernière réunion que cette Exposition était organisée par deux Comités. L'un aux Etats Unis, l'autre en Afrique.

L'Institut Francklin des Etats Unis, précise le Président, prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions les la prétend qu'on compte plus de 2 000 inventions le prétend qu'on compt

prétend qu'on compte plus de 2.000 inventions dues à des Noirs du monde entier. Il cite en exemple les feux de signalisation inventés par un Noir Américain. Le Président considère que tous les pays ne sauraient contribuer à cette Exposition. A son avis, il faut laisser aux experts le soin de présenter et d'examiner minutieusement toutes les données. Ces experts on été mis en garde contre une présentation de prétendues inventions faite au hasard et qui ne pourrait que ridiculiser les peuples négro-africains. Il faut savoir résister à la tentation et étayér par des preuves scientifiques satisfaisantes. Le Comité examine les Fiches d'Enquêtes et adopte l'Annexe.

# Le Président réfère le Comité au document préparé par les experts et qui donne l'exposé de cette Exposition. Ce document est une révélation qui, dit-il, l'aide à défendre encore mieux qu'avant l'idée de cette Exposition. Après une très brève discussion le Comité adopte le Document.

## (vii) ANNEXE 10 - EXPOSITION SUR L'INSTITUTION DES CHEFS TRADITIONNELS

Examinant la page 6 de l'Annexe (Programme de Travail), le Comité estime qu'il ne faut pas s'attacher à un programme de travail spécifique en ce qui concerne les dates car le Comité doit s'occuper de 19 Expositions et répondre dans l'ensemble à leurs demandes concurrentes concernant leurs besoins en personnel, la mise en place de fonds et leur programme de travail.

Le Président soulève en cette occasion la question des Sports et des Jeux Traditionnels qui ont été oubliés sur la liste des Manifestation. Etant donné que le Sport et les Jeux société font partie de la façon africaine de vivre et de se distraire, le Président suggère que le Comité réserve une place à ces jeux de société. Le Comité adopte l'Annexe 10 mais précise que les dates ne doivent pas être fixées de façon immuable.

Le Comité <u>prend note</u> de l'omission des Sports et Jeux Traditionnels et <u>autorise</u> le Secrétariat à examiner cette question.

## 4. POINT 6 - DOCUMENT 069 RAPPORT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX CONCERNANT LES SPECTACLES

Le paragraphe 2 du Document 069 - liste des Superviseurs et Agents nigérians des Spectacles - retient tout spécialement l'attention du Comité. Le Vice-Président de l'Afrique Occidentale Francophone I pense que l'on devrait pouvoir trouver des Superviseurs Africains compétents pour les manifestations à la place des Superviseurs non-Noirs ou non-Africains.

Le Président, dans sa réponse, confirme que le paragraphe 2 de ce document traite, en fait, de la question soulevée par le Vice-Président de l'Afrique occidentale (Francophone) I. Céest d'ailleurs la raison pour laquelle on trouve à la dernière colonne de ce paragraphe le nom d'Africains compétents chargés de superviser les manifestations.

Ainsi le Comité pourra toujours s'assurer que ces manifestations sont bien contrôlées et qu'elles correspondent constamment aux idéaux du Comité.

Le Comité amende la dernière colonne de cette page pour qu'elle devienne (en Anglais seulement) "Nigerian Events Officer".

Le Comité adopte le Document Le Président annonce qu'une liste complète des Superviseurs des Expositions et Manifestations sera distribuée à la réunion avant l'ajournement final. 5. POINT 7 - DOCUMENT 072 - COLLOQUE. Le Document demande au Comité de prendre une décision définitive sur la durée du Colloque, les vues à ce sujet étant partagées. L'idée, au début, était que le Colloque dure quatre semaines pour se terminer avant la première semaine du Festival, ce qui aurait permis de rassembler les rapports et les recommandations du Colloque en temps voulu pour être imprimés et distribués durant le Festival. En second lieu, il y aurait pendant le Festival une conférence de tous les Ministres de la Culture et de l'Education des pays participants pour examiner les rapports et les recommandations ou pour en recevoir officiellement des exemplaires. Lorsqu'un temps trop long s'écoule avant que les rapports soient distribués, ils n'intéressent plus alors que quelques personnes directement concernées et le reste est classé aux archives. Si, par contre, le Comité peut intégrer le Colloque dans le Festival, la portés du Colloque est beaucoup plus grande. Tous ceux qui se trouvent sur place prêtent beaucoup plus d'attention aux recommandations. Ainsi donc, pour que le Colloque soit efficace, il faut que cette fois il porte fruit. Il ne faut pas que, comme cela s'est parfois produit, aucun résultat tangible issu du Colloque ne soit transmis utilement aux Ministères de l'Education des pays participants. A l'encontre de ce point de vue, on estime qu'il sera difficile de trouver des professeurs disposés à rester quatre semaines loin de leurs Universités afin d'assister au Colloque, il faut en réduire la durée. Plusieurs autres membres prennent la parole au sujet de ce Document. Le Comité décide que la durée totale de toutes les activités du Colloque, devrait couvrit 23 jours comme suit :-(a) le Colloque même - 11 jours du 17 au 27 novembre 1975 (b) la rédaction des rapports - 5 jours du 28 novembre au 3 décembre 1975. (c) l'impression - 5 jours du 4 au 8 décembre 1975. (d) la réunion des Ministres, de l'Unesco et de la Presse Mondiale 2 jours les 9 et 10 décembre 1975. ..../9.

9 -POINT 6 - DOCUMENT 070 PROGRAMME CULTUREL Le Sécrétaire Général présente le Document au Comité. Il précise les fonctions des diverses commissions et demande au Comité d'examiner attentivement les recommandations faites dans le Document sur les langues, la littérature, l'Art, la Philosophie, la Religion et la Spiritualité, La Civilisation et la Conscience historique, la Science et la Technologie, la Pédagogie et les Mass-Media. Le Comité examine les recommandations à tour de rôle. Pour les Mass Media : Le Conseiller du Royaume Uni et Irlande est prié de soumettre à l'étude du Comité un bref rapport sur sa proposition concernant 'la Voix de l'Afrique". Le Document est adopté par le Comité. 7. DOCUMENT 071 - CONSEIL CULTUREL Le Vice-Président de l'Afrique de l'Est (Communauté) souhaite que l'on discute ce Document et que l'on fasse réellement quelque chose à cette réunion du C.I.F. pour accélérer la formation du Conseil Culturel. On se souviendra qu'on avait demandé aux zones lors de la dernière réunion d'adresser leurs nominations au Conseil Culturel. La plupart des zones n'ont toutefois rien fait. Le Comité demande donc encore une fois aux zones concernées de soumettre leurs nominations dès que possible pour permettre au Conseil Culturel de se réunir au début de l'an prochain. 8. POINT 11 - BOCUMENT 073 - SECRETARIAT Le Président présente le Document au Comité simplement à titre d'information, de renseignement et de communication directe. Le Document déclenche une longue discussion fort animée entre les membres du Comité. Le Vice-Président de l'Afrique occidentale Francophone I fait remarquer que le Secrétariat ne semble pas tenir compte de ce qui figure au Document sur la répartition des tâches et des responsabilités. Il ajoute qu'en dépit de toutes les dispositions prises sur le papier on s'aperçoit que les Documents ne sont toujours pas prêts pour les séances de la réunion et qu'il n'y a personne pour accueillir les délégués à leur arrivée et leur retenir des chambres dans les hôtels. Il se déclare également surpris de constater qu'un Document de cette importance passe sous silence les devoirs et les responsabilités du Secrétaire-Général. Il en conclut qu'il faut bien constater que la marche générale du Secrétariat est absolument chaotique et qu'il n'existe pas de Règlement Intérieur au Secrétariat. ..../10

10 -Le Président et le Secrétaire-Général essaient tous deux d'expliquer au Comité les faits mentionnés dans le Document. S'il n'y a pas de mention spécifique concernant le Secrétaire Général dans ce Document, c'est parce que le Secrétaire-Général a l'intention de s'adresser cette après-midi en séance à huis clos aux Vice-Présidents seulement. Il parlera de ses propres fonctions et responsabilités au Secrétariat lors de cette séance à huis clos. Avant de renvoyer la discussion du document, le Président donne des explications sur les points suivants : (i) il ne peut y avoir encore de constitution pour le Secrétariat comme cela existe pour des organisations internationales telles que l'OUA, l'UNESCO, etc parce que le Comité International du 2ème Festival Mondial des Arts Négro-Africains n'est toujours pas une organisation permanente. Aucun pays n'est réellement engagé comme membre permanent du Comité du Festival. C'est l'an prochain qu'une décision officielle sera prise à ce sujet lors d'une conférence des représentants de tous les pays et communautés participants. (ii) Le Secrétaire Général a désigné une "Commission de Trois Membres" pour préparer un Règlement Intérieur pour le Secrétariat. Cette Commission poursuit son travail et ses recommandations ne sont pas encore prêtes. Le Comité International du Festival ne peut donc rien faire tant que la Commission Spéciale n'aura pas présenté ses recommendations sur les conditions de service du Secrétariat International. DECISION : Le Comité reporte la discussion du Document POINT 12 - DOCUMENT 074 - RAPPORT FINANCIER 9. Ce document est discuté à hui clos par les Vice-Présidents. 10. ANNONCES (i) Le Superviseur de la Fantasia offre une réception dans la soirée à l'hôtel Hamdala. Dîner dansant à 20 heures. (ii) Départ pour Zaria afin de faire une visite de politesse à l'Emir de Zaria à 09. 15 le 14 novembre. 11. La réunion s'ajourne à 18h 45. apl. E.F. 850.

2ème FESTIVAL MONDIAL DES ARTS NEGRO-AFRICAINS PROCES VERBAL DE LA CINQUIEME REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DU FESTIVAL TENUE A KADUNA NIGERIA, LE 12 NOVEMBRE 1974 Membres présents : Le Chef Anthony Enahoro, Président M. Alioune Sène Vice-Président de Ministre des Affaires Culturelles, 1 Afrique Occidentale Sénégal. (Francophone) I M. Bai T. Moore, Représentant le Vice-Libéria. Président de l'Afrique Occidentale (Anglophone) M. Earl Cameron. Vice-Président Royaume Acteur et Metteur en scène Uni et Irlande Le Dr. Alakija, Vice-Président Professeur, Brésil Amérique du Sud. M. Arnold K. Simuchimba, Vice-Président Ministre d'ETat chargé des Afrique Australe Affaires Culturelles, Zambie M. Taitta Towett, - Vice-Président Ministre des Coopératives et Afrique Orientale Services Socieaux, Kénya. (Communauté) M. John Haugie, Représentant le Vice-Ministre de la Culture Président de l'Australasie. Papouasie/Nouvelle Guinée M. Yusuf El Sidai, Vice-Président Ministre de la Culture, Afrique du Nord. République Arabe d'Egypte M. Jules Hie Nea, Vice-Président de l'Afrique Ministre des Affaires Culturelles Occidentale (Francophone) II Le Dr. Heradi Bin Heradi, Représentant le Vice-Service des Arts et de la Président, Afrique Centrale Culture, Kinshasa, Zaïre Melle Lynette Dolphin, Représentant le Vice-Ministère de l'Information, Président Antilles. Geogetown, Guyane. DR. Alioune Diop Secrétaire Général.

..../2

#### 1. REPRISE DE SEANCE

Les délégués ayant rendu visite le matin à l'Emir de Zaria, la séance reprend à 17h. 10.

Le Président présente les documents devant être discutés au cours de cette session :

<u>Point 9</u> - Document 075 - Rapport et Propositions concernant la Publicité

Point 10 - Document 076 - Rapport du Comité du Film du Festival

Point 13 - Document 077 Collecte de Fonds.

#### 2. REMISE DE CALEAUX AUX MEMBRES DU CIF.

Les représentants de la Zone Royaume Uni et Irlande distribuent des maillots de corps portant l'emblème du Festival et des Programmes—Souvenirs. Le Président remercie le Comité du Royaume Uni et de l'Irlande de ces cadeaux et le félicite du succès remporté par le Festival de leur Zone. Il insiste auprès des autres Zones pour qu'elles informent le Secrétariat lorsqu'elles tiennent des Festivals de Zone et donne au Comité l'assurance que le Secrétariat est tout prêt à les aider soit pour leur campagne de publicité soit par tout autre moyen.

#### POINT - 9 - DOCUMENT 075 - RAPPORT ET PROPOSITIONS CONCERNANT LA PUBLICITE

- 3. Le Comité est invité à étudier l'Annexe "A" de ce document, annexe qui traite du "Club Festac". Le Président explique que l'idée du Club est de réunir des enthousiastes culturels et d'offrir un lieu de réunion aux artistes et autres avant et pendant le Festival.
- 4. En ce qui concerne le paragraphe 5 (ii) de l'Annexe on fait remarquer qu'il ne sera peut-être pas possible d'élire un comité du Club tant qu'il n'y aura pas suffisamment de membres non-nigérians pour que ce Club soit réellement international.
- 5. Le Comité est d'accord pour que les représentants des Ambassades des pays participants se trouvant à Lagos soient invités aux conférences de la presse internationale convoquées par le Secrétariat.
- 6. Le Comité adopte alors le Document

POINT 10 - DOCUMENT 076 - RAPPORT DU COMITE DU FILM DU FESTIVAL

Avant l'ajournement de la réunion à 18h, le Président souhaite bon

apl.

E.F. 840.

voyage au Comité qui doit partir à 11heures le 15 novembre 1974 pour Kano.

/ EUXIEME / ESTIVAL / ONDIAL Øes / RTS

### PROCES (\_/ ERBAL DE LA

## CINQUIEME REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DU FESTIVAL TENUE A KADUNA NIGERIA, LE 18 NOVEMBRE

#### I\_9\_7\_4

#### Membres présents:

Le Chef Anthony Enahoro,

M. Alioune Sene, Ministre des Affaires Culturelles, Sénégal.

Dr Edward Kessely, Ministre de l'Information de la Culture et du Tourisme, Libéria.

M. Earl Cameron, Acteur et Metteur en scène.

Le Dr G. Alakija, Professeur, Brésil.

M. Arnold K. Simuchimba, Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, Zambie.

M. Taitta Towett, Ministre des Coopératives et Services Sociaux, Kenya.

M. John Moriarty, Australie.

M. Yusuf El Sidai, Ministre de la Culture, République Arabe d'Egypte.

M. Jules Hie Nea, Ministre des Affaires Culturelles, Côte d'Ivoire.

Le Dr Heradi Bin Heradi, Service des Arts et de la Culture, Kinshasa - Zaïre.

Mlle Lynette Dolphin, Ministre de l'Information, Georgetown, Guyane.

- Président
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Francophone I
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Anglophone.
- Vice-Président Royaume Uni et Irlande.
- Vice-Président Amérique du Sud.
- Vice-Président Afrique Australe
- Vice-Président Afrique Orientale (Communauté).
- Représentant le Vice-Président de l'Australasie.
- Vice-Président Afrique du Nord.
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Francophone II
- Représentant le Vice-Président, Afrique Centrale II.
- Représentant le Vice-Président Antilles.

..........

M. Jacques Rabemananjara, Paris.

M. Alioune Diop,

Représentant le Vice-Président, Europe.

Secrétaire Général.

#### I. REPRISE DE SEANCE

La séance reprend à I6h I5. Le Président accueille les membres du Comité qui rentrent de leur visite à Kano. Il propose que le Comité tienne deux séances dans l'après midi.

II. Le Comité accepte la proposition et entame la session de travail.

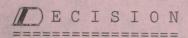
#### POINT 5 - DOCUMENT 068 - ANNEXE 3 - EXPOSITION ARTISANALE

- III. Le Président rappelle au Comité que cette Annexe est l'un des rapports préparés par les Experts choisis par le Comité pour examiner les diverses questions du Document 068.
  - IV. Sur une suggestion du Président, le paragraphe 3 de la page 2 de l'Annexe 3, c'est à dire le paragraphe intitulé "Membres du Comité" est élargi pour couvrir toutes les zones, que ces zones soient en mesure d'assister ou non aux réunions. De toute façon les rapports seront mis à leur disposition. Le document est adopté par le Comité.

#### ANNEXE 5 - EXPOSITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE TRADITIONNELS

- V. Le Comité procède à l'examen de cette Annexe qui avait été reporté à la demande du Vice-Président de la zone d'Afrique Occidentale Francophone I. Le Vice-Président de la zone d'Afrique Occidentale Francophone I attire l'attention du Comité sur l'utilisation des mots "esclaves noirs" vers la fin du paragraphe I de la première page de l'Annexe et critique leur emploi. Par ailleurs, le Vice-Président ne voit pas la portée scientifique de l'idée exposée à la fin du même paragraphe, page 2, qu'une personne qui bégaye et que l'on emmène au "Temple du Dieu" pour y boire l'eau est guérie. Il demande que le paragraphe soit annulé si l'on ne veut pas que tout le monde se moque de nous.
- VI. Le Président demande que le Comité prenne note des deux points soulevés par le Vice-Président de la zone d'Afrique Occidentale Francophone I et dit que l'attention des Experts sera attirée sur les points en question pour élucidation.

. . . . . . . . . . . / . . .



Il est décidé que le Secrétariat examinera et réglera toute question soulevée par ce Document.

## DOCUMENT 078 - DECISIONS ENREGISTREES LES 12 ET 13 NOVEMBRE 1 9 7 4

VII. Le Comité examine ce document et en change le numéro ainsi que le numérotage d'autres documents comme suit :

- (i) Document 070 Programme Culturel reste Document 070.
- (ii) Annexe "C" du Document 070 Conseil Culturel devient le Document 071.
- (iii) Le point II. Document 073 Secrétariat devient le paragraphe 8 du Document 078.
  - (iv) Le Point I2. Rapport Financier devient le paragraphe 9 du Document 078.
    - (v) Le Document 076. Décisions enregistrées les I2I3 novembre I974 devient le Document 078.
  - (vi) Le Document 077. Décisions enregistrées le I4 novembre devient le Document 079. Le Comité <u>adopte</u> le document.

Le Document 079 - Décisions enregistrées le jeudi I4 novembre I974 est étudié et adopté par le Comité.

VIII. La réunion est ajournée à 18h.30.

## PROCES VERBAL DE LA CINQUIEME REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DU FESTIVAL TENUE A KADUNA NIGERIA, LE 19 NOVEMBRE 1974

#### Membres présents:

Le Chef Anthony Enahoro

M. Alioune Sène Ministre des Affaires Culturelles, Sénégal

Dr. Edward Kessely Ministre de l'information de la Culture et du Tourisme Libéria

M. Earl Cameron Acteur et Metteur en Scène

Le Dr. G. Alakija Professeur, Brésil

M. Arnold K. Simuchimba Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles Zambie

Mr. Taitta Towett Ministre des Coopératives et Services Sociaux, Kenya

M. John Moriaty Australie

M. Yusuf El Sidai Ministre de la Culture République Arabe d'Egypte

M. Jules Hie Nea Ministre des Affaires Culturelles, Côte d'Ivoire

Le Dr. Heradi Bin Heradi Service des Arts et de la Culture, Kinshasa, Zaîre

Melle Lynette Dolphin Ministère de l'Information Georgetown, Guyane

M. Jacques Rabemananjara Paris

Le Dr. Alioune Diop

- Président
- Vice-Président de 1'Afrique Occidentale Francophone I
- Vice-Président de l'Afrique Occidentale Anglophone
- Vice-Président Royaume Uni et Irlande
- Vice-Président Amérique du Sud
- Vice-Président Afrique Australie
- Vice-Président Afrique Orientale (Communauté)
- Représentant le Vice-Président de l'Australasie
- Vice-Président Afrique du Nord
- Vice Président de 1'Afrique Occidentale Francophone II
- Représentant le Vice-Président, l'Afrique Centrale II
- Représentant le Vice-Président, Antilles.
- Représentant le Vice-Président, Europe
- Secrétaire-Général

- chauffeurs du Secrétariat .
- ii) que l'on donne quelques éclaircissements sur l'idée exposée dans 1'un des Documents du Comité à savoir que toute personne de quelque race, religion ou couleur qu'elle soit peut présenter des photos de Noirs ou d'Africains en ce qui concerne "l'Hommage à la Femme Noire", à condition que ces photos illustrent le mode de vie des Négro-Africains dans sa propre partie du monde.
- iii) qu'en ce qui concerne la "Journée des Hommes Célèbres" il n'y ait que les défunts qui soient honorés en cette occasion.
  - iv) que l'on précise à qui incombe la responsabilité des dépenses engagées par les Vice-Présidents pour venir assister aux réunions du Comité International du Festival.
    - c) Le Président estime préférable de répondre au fur et à mesure à certaines de ces questions. Il explique donc que:
    - i) le Secrétariat prend bonne note des lacunes signalées comme existant encore dans ses services et promet qu'il s'efforcera d'y remédier comme suggéré par le Vice-Président de la Zone de l'Afrique de l'Est (Communauté);

- ii) on rappellera aux Zones d'envoyer leurs nominations au Conseil Culturel dès que possible;
- iii) en ce qui concerne les photos, il ne semble pas très important de savoir qui est le photographe, ce qui est important c'est l'envoi soumis pour être exposé au Festival;
  - iv) pour la responsabilité financière, les pays des Vice-Présidents sont responsables du prix du voyage alors que le C.I.F. les prend en charge au Nigeria;
  - v) pour la "Journée des Hommes Célèbres", il a déjà été décidé que l'on honorerait les vivants et les morts.
- d) Le Vice-Président de l'Afrique occidentale Francophone I signale et Comité que les Zones d'Amérique du Nord et d'Europe ne semblent pas être très actives dans la préparation du Festival. Il demande que le Comité se penche sur la question et que l'on prenne des mesures pratiques pour accélérer les travaux préparatoires au Festival dans ces zones. Le Comité prend note de la suggestion et autorise le Président à établir des contacts plus nombreux avec les Zones en question.
- e) <u>Zone Européenne</u>: Le Président déclare qu'afin d'être remboursée, la Zone doît tout d'abord justifier la façon dont le premier prêt a été utilisé.
- f) Le représentant du Vice-Président de la Zone des Antilles voudrait qu'on lui fasse connaître quel sera à peu près le coût de la vie à Lagos pour les visiteurs et les participants au Festival.

Le Président explique en réponse que les prix des hôtels seront les taux moyens et que ce renseignement sera obtenu et adressé à la Zone des Antilles par le Coordonnateur International.

- 3. <u>Suspension de séance</u> La séance est suspendue pour un quart d'heure environ afin de préparer le projet de communiqué.
- 4. <u>DOCUMENT 080 PROJET DE COMMUNIQUE</u> Le Comité examine le Projet de Communiqué et amende le paragraphe 3, c'est à dire la liste des personnes présentes à la réunion comme suit:-

- i) Afrique Centrale I: Le Dr. Heradi Ben Heradi,
  Service de la Culture et des
  Arts, directeur Adjoint de
  Cabinet (représentant le
  Vice-Président)
- ii) Afrique de l'Est Mr. Taitta Towett (Député)
  (Communauté) : Ministre de l'Habitat et des
  Services Sociaux (Kénya)

Ces amendements ayant été apportés, le Comité <u>adopte</u> le Document et accepte que la date de publication du Communiqué soit celle du 20 novembre 1974.

- 5. CLOTURE: i) Le Président déplore le décès de M.B. Wilson, Ministre de la Culture et du Tourisme du Sierra Léone, Zone de l'Afrique occidentale (Anglophone), et de deux membres du Secrétariat International:
  - a) M.T. Oyegunsen, Fonctionnaire au Protocole
  - b) M. Adewale, Chauffeur

On annonce par ailleurs le décès le 18 novembre 1974, du père de Melle J. Adebayo, Conseiller de la Zone Royaume Uni et Irlande.

- ii) Le Président remercie au nom du Comité International du Festival la Radio Télévision de Kaduna qui a fourni son personnel et équipement techniques durant la réunion. Il adresse également ses remerciements au personnel du Lugard Hall.
- iii) Le Secrétaire Général parlant au nom du Secrétariat remercie les Vice-Présidents, les représentants des Gouvernements, les Conseillers et autres délégués d'être venus à la réunion. Il remercie également le Président d'avoir conduit les débats avec beaucoup de brio. Il s'excuse des lacunes existant encore au Secrétariat International et promet des améliorations pour la prochaine réunion.
- iv) Les Vice-Présidents de la Zone d'Afrique occidentale Anglophone et de la Zone d'Amérique du Sud remercient au nom du Comité du Festival le Président d'avoir si habilement mené les débats et expriment leur conviction que le Comité marche à grands pas vers son but: un Festival couronné de succès. Ils félicitent également le Secrétariat d'avoir fait montre de beaucoup de patience tout au long de la réunion.

#### 6. DISCOURS DE CLOTURE DU PRESIDENT

"Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous remercier sincèrement des aimables paroles que vous venez de prononcer à l'égard du Gouvernement-hôte et à mon égard. Je peux vous assurer que nous continuerons à faire de notre mieux pour, d'ici l'an prochain, remédier à tous nos problèmes de début dont nous ne sommes que trop conscients. Nos problèmes se sont compliqués en cette occasion par le fait que pour la première fois notre rencontre a eu lieu hors de Lagos. Il nous a fallu vous transporter tous ici, trouver des véhicules dont certains sont tombés en panne sur la route et demander au Gouvernement de l'Etat une aide et et une assistance qui échappent à notre contrôle direct. Ce Hall n' avait pas été utilisé depuis des années pour des réunions du genre de la nôtre. C'est nous qui l'avons fait revivre. Nous sommes donc confrontés à un certain nombre de problèmes. Nous avons cependant estimé que nous devrions venir ici non seulement en raison des difficultés évidentes soulevées par des réunions à Lagos, telles que l'hébergement dans les hôtels, le problème de la circulation, etc, mais aussi afin de voir sur place les problèmes susceptibles de se poser lors des deux grandes fantasias de l'an prochain. Ce que nous aurons constaté en cette occasion présente nous aidera considérablement à prévoir les difficultés possibles et nous permettra d'essayer d'y remédier à l'avance.

S'agissant des départements du Secrétariat, le Secrétaire Général a déjà fait connaître son point de vue. Je tiens toutefois à joindre ma voix à la sienne et dire que je suis certain qu'avec l'expérience et qu'après avoir entendu vos remarques nous nous efforcerons d'être à la hauteur de ce que vous attendez de nous à la prochaine réunion.

Puis-je remercier les quelques Vice-Présidents qui ont jugé bon de formuler quelques paroles élogieuses. En ce qui concerne le Secrétariat, il n'est pas encore parfait et j'estime que tout en critiquant les membres du personnel, il serait bon également de noter que leurs efforts dans certains domaines ont été appréciés. C'est la seule façon d'obtenir des gens le maximum. Ce n'est que trop facile de toujours critiquer.

Je vous souhaite à tous un bon voyage de retour et si c'est possible avant la prochaine réunion je souhaite que les uns ou les autres puissent aller voir ce qui se passe dans les autres zones, surtout dans les Zones dont nous attendons des contributions importantes, de l'Amérique du Nord - des Américains en général.

Un de mes collègues du Nigeria ira prochainement, je l'espère, en Amérique du Sud,il se rendra au Brésil et je suis sûr qu'il y rencontrera le Vice-Président qui lui apportera son aide et le présentera aux autres pays.

Mesdames et Messieurs, au revoir, bonne chance et merci.

- 7. ANNONCE: Les membres du Comité se réuniront à l'Hôtel Hamdala à 12h.30 le 20 novembre 1974 pour se rendre en autobus à l'aéroport.
- 8. La réunion est ajournée à avril/mai 1975.

apl.

E.F. 847

#### 2ème FESTIVAL MONDIAL DES ARTS NEGRO-AFRICAINS

#### VIème REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DU FESTIVAL TENUE A LAGOS DU 26 JUIN AU 1er JUILLET 1975

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

- (1) Remarques préliminaires du Président
- £2) Adoption de l'Ordre du Jour, de l'horaire des sessions et du programme social
- (3) Rapports de zones
- (4) Rapports sur l'avancement des préparatifs faits à l'intérieur du Nigéria :
  - (a) le Théâtre National
  - (b) les lieux des manifestations
  - (c) l'hébergement
  - (d) le transport local
  - (e) la formation des guides et hôtesses
  - (f) la Fantasia
  - (g) les Régates.
- (5) Rapports sur l'avancement des travaux:
  - (a) Expositions
  - (b) Manifestations
  - (c) Colloque
  - (d) Comité culturel
  - (e) Publicité
- (6) Programme du Festival
- (7) Cérémonies des Journées d'Ouverture et de Cloture
- (8) Dispositions à prendre pour les voyages
- (9) Concours
- (10) Catégories des pays participants
- (11) Secrétariat
- (12) Rapport financier
- (13) Concessions
- (14) Prix des places aux manifestations du Festival
- (15) Invitations
- (16) Calendrier definitif
- (17) Questions diverses
- (18) Prochaine réunion.

DOCUMENT VI/083

#### DEUXIEME FESTIVAL MONDIAL DES ARTS NEGRO-AFRICAINS

## NOTES EXPLICATIVES SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SIXIEME REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DU FESTIVAL

- 1) Reparques préliminaires du Président La coutume veut que le Président fasse des remarques préliminaires lors de l'ouverture des réunions du Comité International du Festival (C.I.F.).
- 2) Adoption de l'Ordre du Jour, de l'horaire des sessions et du Programme social.
- Rapports de Zones Avec l'approche du Festival ces rapports prennent de plus en plus d'importance. Faute d'obtenir de certaines Zones leur rapport, le Secrétariat International le fera pour elles. Il faut en effet, avoir à cette réunion un exposé aussi complet que possible de la situation dans chaque Zone.
- 4) Rapport sur l'avancement des préparatifs faits à l'intérieur du Nigéria -

Rapport sur l'avancement actuel des préparatifs qui incombent au Gouvernement-Hôte :

- a) Théâtre National: les délégués recevront des plans à l'échelle donnant la dimension des scènes du complexe théâtral
- b) <u>Lieux des manifestations</u>: Des précisions seront apportées sur cette question.
- c) <u>Hébergement</u> (comme ci-dessus)
- d) Transport (comme ci-dessus)
- e) Fantasia
- f) Régates
- g) Formation des guides et hôtesses
- 5) Rapports sur l'avancement des travaux :
  - a) Exposition On donnera des détails sur l'avancement des travaux pour chaque Exposition à la lumière des dernières décisions prises par les comités organisateurs

2 b) Manifestations - Un rapport donnera des détails sur chaque manifestation et les rapports des comités organisateurs seront annexés au rapport c) Colloque - Des renseignements détaillés seront fournis sur l'organisation du Colloque à ce jour. d) Comite culturel - Un Exposé détaillé des activités passées et futures de ce Comité sera présenté à la réunion. e) Publicité - La Division de la Publicité du Secrétariat International soumettra un rapport et exposera son programme. 6) Programme du Festival - Un programme couvrant la période du Festival sera proposé au Comité International Céremonies des journées d'ouverture et de clôture -7) Des propositions seront faites à ce sujet. 8) Dispositions à prendre pour les voyages - On étudiera la question des voyages à destination et à l'intérieur du Nigéria. Rapport sur les concours - On prendra des décisions sur les expositions et les manifestations qui seront sujette à concours. Catégories des pays participants - On estime qu'il est maintenant indispensable d'établir des catégories bien définies des divers genres de réprésentation au Festival et des conditions fixant la participation d'un pays ou d'uneinstitution. Des propositions seront faites à ce propos. Secrétariat - On traitera de questions concernant le personnel nécessaire au Secrétariat depuis le moment présent jusqu'à la fin de la période du Festival. Finances - Présentation du budget définitif avant le Festival. 12) 13) Autorisation d'utiliser le symbole du Festival - Un rapport traitera de la question des consessions. 14) Prix des places aux manifestations du Festival - Des décisions seront prises à ce sujet. 15) Invitations - On dennera des explications sur la position des invitations à envoyer. Calendrier définitif - On présentera un nouveau calendrier qui 16) sera définitif. 17) Questions diverses 18) Date de la prochaine réunion du C.I.F.